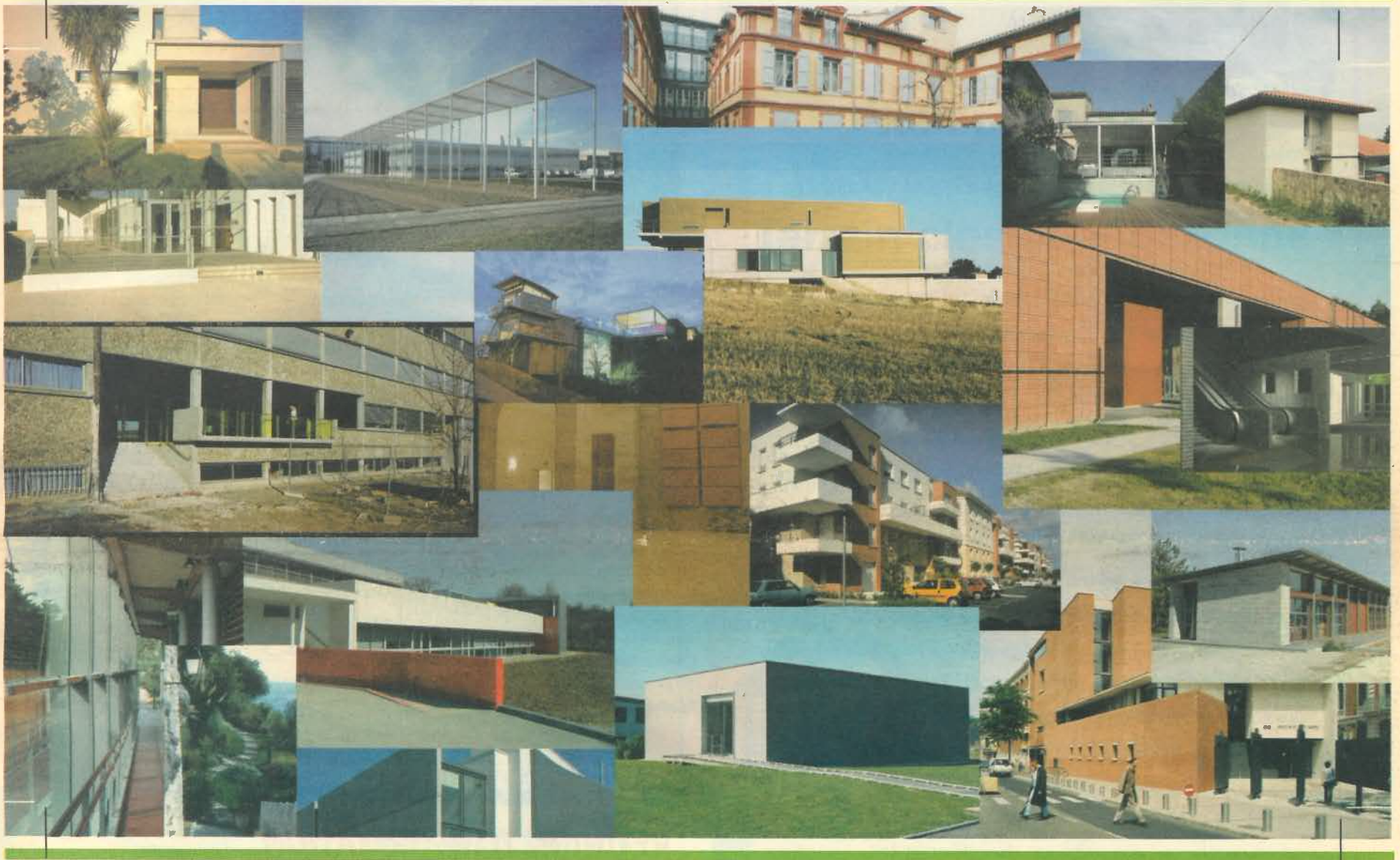


PLAN LIBRE

2€

LE JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES
 ARIÈGE - AVEYRON - GERS - HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES - LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

P 7 LE PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES 2003



P 12 COLLOQUE AMO - "LA QUALITÉ DE L'HABITAT EN ATTENTE DE PROJET URBAIN"

Sollicités par la commission logement de l'AMO Midi-Pyrénées et Le Moniteur, élus, aménageurs et promoteurs, architectes, chercheurs, représentants d'associations, ont planché sur l'épineuse question « Quelle qualité urbaine pour quelle qualité d'habitat ? »

L'occasion de remettre en perspective la politique urbaine d'aujourd'hui, mais aussi d'envisager la place des acteurs concernés par celle-ci. De nombreux points de convergence semblent aujourd'hui les rassembler, ce qui n'exclut pas, toutefois, des oppositions d'intérêt... et de culture.

P 11 "LE PROGRAMME CONSTELLATION" / CONFÉRENCE DU 27 NOVEMBRE 2003.



ÉDITO



Les Rendez-Vous de l'Architecture sont traditionnellement le point de rencontre des architectes et de leurs partenaires. Il manquait la rencontre avec le grand public. C'est l'objectif de la «Semaine

de l'Architecture» qui à travers de nombreuses manifestations dans les villes et les départements de la région a commencé ce nécessaire rapprochement avec nos concitoyens.

Cette « semaine » de plus de dix jours s'est terminée par la remise du Prix Architecture qui dans sa deuxième édition 2003, s'installe déjà comme une manifestation incontournable dans le paysage culturel et professionnel de Midi-Pyrénées. Il apporte la preuve par la qualité des projets présentés que la place des architectes dans notre société est indispensable pour donner les réponses les plus pertinentes, les plus justes aux exigences environnementales d'aujourd'hui.

Les manifestations culturelles sont indispensables pour susciter le besoin d'architecture de nos concitoyens mais pas suffisantes pour démontrer que nous sommes les seuls professionnels formés pour concevoir et construire l'espace qui accueille et abrite toutes les activités humaines. Il nous faut rencontrer les maîtres d'ouvrage, leur expliquer notre rôle, c'est ce que nous avons fait pendant plus d'un an en organisant dans chaque département les rencontres élus / architectes, c'est ce que nous ferons dans quelques semaines par la publication du Livre Blanc des architectes, ce que nous continuerons à faire en luttant contre le partenariat public / privé... pour prouver, toujours et sans cesse, que nous sommes une profession indispensable dans la culture et l'économie de notre région.

Pour toutes ces raisons, l'année 2004 sera une année riche de nos combats et de nos espoirs.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une année prospère, une année d'architecture, une année de santé.

Meilleurs vœux à tous.

Joseph ALMUÉVER.

Président de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

AGENDA

_GAUDI, PAROLES ET ÉCRITS A L'ESTIVE, SCÈNE NATIONALE DE FOIX ET DE L'ARIÈGE

Les 9 et 10 janvier 2004

A l'occasion de la sortie du CD "Digui, digui Senyor Gaudi" et du livre "Paroles et écrits de Gaudi", l'Estive scène nationale de Foix et de l'Ariège organise deux soirées autour de l'architecte Catalan Antoni Gaudi.

Le vendredi 9 janvier à 19H00

Café littéraire

Annie Andreu-Laroche et Carles Andreu, traducteurs, vous invitent à découvrir « Paroles et écrits de Gaudi », (Ed. L'Harmattan) livre qui dévoile la personnalité peu connue de l'homme et de l'artiste, Antoni Gaudi.

Avec le concours de la librairie Majuscule Surre et de la Bibliothèque Municipale de Foix.

Projection

"Gaudi, la rumeur d'une ligne"

Réalisation Manuel Cusso-Ferrer, (1994 - Espagne / 10')

Eugen Bavcar photographe aveugle depuis l'âge de dix ans appréhende les formes et l'espace dans le souvenir mental. Il parle ici de l'architecture de Gaudi, en questionne les formes, les déchiffre et les photographie. Réflexions sur le beau, les ténèbres, l'inachevé.

(Kronos Plays et Films SA, Barcelone / Images : Thomas Pladevall / Montage : Anastasi Rinos / Son : Daniel Fontrodona / Musique : Jose Manuel Pagan / Avec la participation de Eugen Bavcar).

Entrée libre.

Le samedi 10 janvier à 20H45

Concert

Annie Andreu-Laroche (récit), Gérard Tamestit (musique électroacoustique), Roch Havet (piano), Danièle Dumas (sax soprano), Denis Colin (clarinette), Didier Petit (violoncelle), Carles Andreu (chant).

Le récital "Digui, digui Senyor Gaudi" tente un défi : chanter les mots que Gaudi a dit à ses proches collaborateurs dans un langage familier qui traite des sujets les plus profonds. Par la voix de Carles Andreu, les paroles de Gaudi prennent toute leur force. Ils vont l'un et l'autre à l'essentiel de l'âme catalane.

Tarif B (15 euros / 10 euros / 9 euros abonnés).

L'Estive Scène Nationale de Foix et de l'Ariège :

20 avenue du Général de Gaulle - Foix

Renseignements : 05 61 05 05 50

L'ESTIVE
SCÈNE NATIONALE DE FOIX ET DE L'ARIÈGE

_RÉUNION D'INFORMATION

«ACOUSTIQUE, THERMIQUE, VENTILATION : COMPATIBILITÉ DES SOLUTIONS ? HABITAT ET TERTIAIRE»

Mardi 13 janvier 2004 à partir de 13 h 30

Centre de Congrès Diagora - Toulouse Labège

Afin de répondre aux interrogations des professionnels qui cherchent des réponses optimales, le Comité Français de l'Isolation, avec le soutien de la Direction Régionale de l'Équipement, organise une réunion d'information en Midi-Pyrénées qui porte plus précisément sur la compatibilité de solutions techniques avec les exigences croisées des réglementations acoustique, thermique et ventilation.

Les grands enjeux de société comme le développement durable, la protection de l'environnement, la recherche d'un confort accru font évoluer les réglementations des constructions. Comment concilier acoustique, thermique et renouvellement d'air dans plusieurs types de bâtiments ?

Les industriels et distributeurs d'énergie partenaires présenteront, au sein de l'exposition, les solutions les mieux adaptées à ces réglementations.

Un Cd-rom intégrant les principaux textes réglementaires, les résultats des études thermique et acoustique présentés ainsi qu'un ensemble de fiches réponses "produits" des industriels sera remis aux participants.

Les points suivants seront abordés :

_interactions entre les trois exigences - établissement scolaire, hôtel, hôpital, logement

_habitat collectif (systèmes à effet joule et eau froide)

_école : priorité à la ventilation, solution pour une maternelle (systèmes à effet joule et eau chaude)

_hôtel et zone d'hébergement d'un hôpital : enseignements à tirer des solutions pour l'habitat et l'école

Frais de participation : 60 € incluant le Cd-Rom

Renseignements - Inscriptions : Comité Français de l'Isolation

3 rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17 - tél : 01 44 01 47 74 - fax : 01 44 01 47 73

e-mail : cfi.contact@wanadoo.fr

DEUX MAISONS CONTEMPORAINES À VISITER

Depuis la fin octobre, le public peut visiter deux maisons réalisées dans le Parc de la Villette à Paris, l'une à ossature bois (photo 2). Architectes : Aldric Beckmann et Françoise N'Thépé, et l'autre à ossature acier (photo 1). Architectes : Gaëlle Hamonic et Jean-Christophe Masson. Cette exposition originale, qui devrait durer quelques mois, est organisée par les associations Renov et 1.2.3 architecte qui se sont fait connaître par un ensemble d'actions visant à alimenter la réflexion sur l'habitat et à sensibiliser le public à l'architecture (notamment les Journées de la maison contemporaine).

L'ambition des organisateurs est de proposer deux exemples de maisons, performantes et simples à vivre. Ces deux maisons pourraient être réalisées dans un contexte réel pour 1600 euros HT le m² avec des prestations haut de gamme.

Les plans sont simples mais capables de s'adapter aux évolutions d'une famille (vieillesse, hébergement de personnes âgées, enfants à domicile pendant leurs études). Simple aussi, quoique peu répandue, est la gestion automatisée des équipements électriques.

De plus, ces maisons sont conçues avec des techniques constructives issues de la filière sèche, pour un chantier propre et recyclable et sont économes en énergie.



RÉSULTATS

1 Prix d'Architecture du Moniteur 2003

Face à la qualité des 27 projets qui lui étaient soumis cette année, le jury d'architectes et de maîtres d'ouvrage européens réuni le 27 octobre a pris le choix de décerner deux prix et quatre mentions. Il récompense ainsi un éventail large de situations et montre la diversité des stratégies que déploient les architectes face à la commande.

Equerre d'Argent

Equerre d'Argent

_Ambassade de France à Beyrouth

Maîtrise d'œuvre : Yves Lion et Claire Piguet, architectes ; Dah Sa, architectes sur site ; Eco International, économiste ; Rodolph Mattar, bet structure

Maître d'ouvrage : Ministère des Affaires Étrangères

Yves Lion est, en quelque sorte, un habitué de ce concours. Quelques années après avoir créé sa propre agence, il remporte en 1978 une mention spéciale du Prix de l'Equerre d'Argent pour son premier édifice public important, la cité judiciaire de Draguignan, dont la construction sera achevée en 1983. Après avoir été plusieurs fois finaliste de l'Equerre (en 1986, 1987 et 1988), il décroche le fameux prix en 1989 pour le Musée franco-américain de Blérancourt, qui sera également récompensé par le "Marble Architecture Award" en 1993. Toujours au chapitre des récompenses, Yves Lion recevra la Médaille d'Architecture décernée par l'Académie d'Architecture en 1994 et le Grand prix national de l'urbanisme en 2001.

Mentions

_Gymnase Europôle à Grenoble

Maîtrise d'œuvre : Nicolas Michelin, architecte ; Cyril Trétout, architecte associé

Maître d'ouvrage : Ville de Grenoble, service des sports

_Stade des bords de Seine à Nanterre

Maîtrise d'œuvre : Philippe Barthélémy et Sylvia Grino, architectes ; RFR, bet structure

Maître d'ouvrage : Ville Nanterre

_Académie Fratellini à Saint-Denis

Maîtrise d'œuvre : B & H, Patrick Bouchain et Loïc Julienne, architectes ; Yves-Marie Ligot, bet bois ; Alto, bet fluides

Maître d'ouvrage : Académie Fratellini Sa

Première œuvre

Prix de la première œuvre

_Bureaux du Monde diplomatique à Paris

Maîtrise d'œuvre : Eric Lapiere, architecte ; Sergec, économiste ; Intégrale 4, bet structure ; Claude Baychère, bet fluides.

Maîtrise d'ouvrage : Le Monde diplomatique Sa

Mention

_Maison à Antibes

Maîtrise d'œuvre : Julien Monfort, architecte ; Pierre Bisotto, Igb-Batiserf, bet structure ; Maria piscine, bet piscine

Maîtrise d'ouvrage : privée

2 Aménagement du Parc de la Liberté à Prétoria (Afrique du Sud)

Le Freedom Park Trust en Afrique du Sud a lancé au mois de novembre 2002, un concours international de projets en deux phases pour l'aménagement d'un musée, d'un jardin du souvenir et d'un mémorial, sur la colline de Salvokop à Prétoria.

L'objectif principal de ce vaste programme est la création d'une icône nationale et internationale de l'humanité et de la liberté, sur la colline de Salvokop. Située au sud du centre de la capitale de l'Afrique du Sud dont elle constitue une des entrées principales, Salvokop est aussi une réserve naturelle précieuse et le trait d'union entre la partie urbaine au nord de la ville et l'environnement naturel du sud.

Le parc de la liberté doit accueillir trois éléments symboliques forts :

_un musée d'une superficie de 4 600 m²

_un jardin du souvenir d'environ 25 000 m²

_un mémorial érigé au point culminant de la colline, appelé à devenir un symbole national. Lors de la première phase jugée en avril 2003, le jury avait sélectionné 5 projets parmi les 117 qui lui avaient été soumis.

Parmi ces 5 projets, il en a retenu trois. Considérant qu'en dépit de leurs qualités respectives, aucun d'entre eux ne répondait pleinement aux attentes et aux exigences de Freedom Park Trust, le jury a décidé de décerner trois prix ex æquo à :

_OBRA Architects, Pablo Castro et Jennifer Lee (USA)

_Peter To Tai Fai (Hong Kong)

_Vladimir Djurovic & Imad Gemayel (Liban)

Les photos de ces projets sont consultables sur le site : www.freedompark.org.za

3 Trophées de la construction

L'Association des Journalistes de la Construction (AJC) a décerné ses traditionnels « Trophées de la Construction ». Ont ainsi été récompensés cette année l'architecte Manuelle Gautrand pour l'ensemble de son œuvre, le laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux (Lerm) pour les travaux qu'il mène sur les matériaux du BTP et l'industriel Algeco pour son ouverture en direction de l'univers de l'architecture.

CONSULTATIONS

1 5^e Grand Prix Européen de l'Urbanisme

Cette 5^e session du Grand Prix Européen de l'Urbanisme est organisée par le Conseil Européen des Urbanistes (CEU/ECTP).

L'intention de ces organisations nationales d'urbanistes des pays de l'Union Européenne et des pays de l'Élargissement associés dans le CEU est de reconnaître les réalisations et les démarches récentes d'amélioration de la qualité des villes et de l'aménagement des territoires. Sont invitées à être présentées comme "dossier candidats", pour concourir à ce Grand Prix Européen de l'Urbanisme, toutes les expériences récentes de développement local, d'urbanisme en quartiers anciens ou modernes, d'aménagement urbain ou rural, et de développement stratégique de villes ou régions urbaines, ou de secteur fragiles.

La S.F.U recevra les dossiers candidats le : mardi 20 janvier 2004 et **uniquement ce jour-là** au siège national de la S.F.U : 39 rue Pernety à Paris - 14^e.

Le jury de la 5^e Sélection Française distinguera les projets à transmettre au jury international. Les dossiers sélectionnés seront accompagnés d'un avis motivé.

Les thèmes sont libres.

Le jury international se réserve la possibilité d'attribuer soit plusieurs Grands Prix, soit un 1^{er} Prix, un 2^e Prix, etc...

Six séries de critères au moins guideront les comités de sélection nationaux et le jury international :

_exemplarité / reproductibilité

_pédagogie / participation / gouvernance

_valeur ajoutée par l'urbaniste

_rapport entre résultat et intention initiale

originalité / innovation

_intégration du développement durable (environnement / social / économique)

suite p. 4

ACTUALITÉS

CONSULTATIONS (suite)

Les dossiers, pour être recevables, seront composés sous la forme suivante :

- _deux planches format A1, illustrées en couleur dans la langue du choix du candidat (français ou anglais)
 - _une note explicative décrivant la démarche et le projet, en français et en anglais
 - _un CD-rom, format JPEG du dossier
 - _le questionnaire à télécharger sur le site de la SFU (www.urbanistes.com) dûment complété
- frais de participation par dossier présenté :**
- _dossier candidat privé : 50 €
 - _dossier candidat public : 100 €

Renseignements complémentaires : www.urbanistes.com

2 Appel à candidatures « Architecture et verre feuilleté »

Solutia, fabricant d'intercalaires plastiques PVB pour le verre feuilleté, lance la 6^e édition de ses International Design Awards. Cette compétition récompense les architectes et les designers pour l'utilisation inventive du verre feuilleté. Une somme de 2500 € sera remise à chacun des lauréats des catégories "commercial", "résidentiel", "institutionnel" et "intérieur".

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site internet :

www.vanceva.com/design

La date limite d'inscription est fixée au 10 février 2004.

3 Concours national pour la promotion de mobiliers urbains et aménagements extérieurs en bois des Pyrénées.**RAPPEL**

Ce concours est organisé par la Conférence de l'Artisanat Pyrénéen (C.A.P.).

Il est ouvert à toute personne physique ou morale qui souhaite valoriser les essences de bois locales (acacia, mélèze, chêne, châtaignier...) en créant un ou des produits originaux : mobiliers urbains de type banc public, aire de propreté, signalétique, kiosque ou abris bus, toutes les fantaisies sont ouvertes à l'imagination des créateurs.

Les conceptions devront parvenir à la C.A.P. sous forme de plans cotés ou d'esquisse en donnant toutes les caractéristiques.

Une prime forfaitaire de 500 € sera attribuée aux 15 premiers candidats présélectionnés par le Jury. Ils seront ensuite invités à concrétiser leur projet par la réalisation d'un prototype. Celui-ci devra être fabriqué par une entreprise pyrénéenne. Les créateurs qui ne seront pas en mesure de réaliser par eux-mêmes le prototype ou qui ne résideront pas dans le massif, recevront l'appui de la C.A.P. afin de se rapprocher des entreprises artisanales du bois des Pyrénées.

Après la réalisation des prototypes, la C.A.P. en assurera la promotion par l'édition d'une brochure à destination des prescripteurs (communes, établissements publics...) et par la participation à divers salons et manifestations commerciales.

Le jury, qui prendra notamment en compte la capacité à fabriquer et à commercialiser les productions des créateurs, désignera 6 lauréats auxquels seront décernés les Prix suivants :

1 ^{er} Prix	2500 €
2 ^e Prix	2000 €
3 ^e Prix	1500 €
du 4 ^e au 6 ^e Prix	1000 €

Date limite de dépôt des dossiers : **30 janvier 2004**

Les dossiers de candidature ainsi que le règlement du concours sont à retirer auprès de :

La Conférence de l'Artisanat Pyrénéen C. A.P.

R.N. 20 - Labarre - 09001 Foix cedex - tél : 05 61 65 29 52

e-mail : ARTISANAT-PYRENEES@wanadoo.fr

4 Villa Médicis, cuvée 2004

Artistes ou chercheurs, la Villa Médicis de Rome ouvrira sa sélection, pour l'année 2004, à tout candidat âgé de plus de 20 ans et de moins de 35 ans au 31 décembre 2004.

Les séjours proposés sont de 6, 12, 18 ou 24 mois non renouvelables. Le concours est notamment ouvert à l'architecture, aux arts plastiques, au design, ainsi qu'à la restauration du patrimoine artistique et architectural. Attention : l'envoi du dossier de candidature doit intervenir entre le 1^{er} et le 5 mars 2004 inclus.

tél : 01 40 15 73 43 - fax : 01 40 15 74 34

e-mail : magali.fradin@culture.gouv.fr

UTILISATION DE BOIS TROPICAUX

La ville de Toulouse nous informe de la délibération qu'elle a prise concernant l'utilisation de bois tropicaux issus de forêts primaires :

Article unique : les cahiers des charges des opérations de construction réalisées par la ville préciseront que les bois utilisés seront d'essence Ouest ou Nord-Européenne ou à défaut devront provenir d'une exploitation justifiant d'une exploitation durable (label PEFC - Pan European Forest Certification Council ou FSC - Forest Stewardship Council du WWF - World Wildlife Fund ou similaire).

TVA À 5,5 %

La Commission Européenne a proposé le 10 décembre dernier la reconduction de la Tva à 5,5 % pour deux ans. Cette décision vient mettre un terme à l'incertitude qui pesait sur cette mesure.

SOCIAL

RELÈVEMENT DU PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

DÉCRET N°2003-1159 DU 4 DÉCEMBRE 2003

Ce décret porte le plafond mensuel de la Sécurité Sociale pour l'année 2004 à 2 476 € contre 2 432 € pour 2003.

FORMATION

PRÉPARATION AU CONCOURS DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ÉTAT**SESSION 2004**

L'Ecole d'Architecture de Toulouse organise la préparation au concours des Architectes et Urbanistes de l'Etat (AUE).

Deux spécialités : urbanisme, patrimoine.

Séances tous les lundis : conférences et exercices portant sur le droit administratif, l'aménagement du territoire, l'urbanisme ; épreuves en architecture et composition urbaine, suivies de corrections. Deux examens blancs.

Durée : 30 semaines à compter du 2 février 2004.

Coût de la formation : 230 € (cours de langue en option : 60 €).

Date limite d'inscription : **30 janvier 2004**

Réunion d'information : 26 janvier 2004 à 14 h 30

Renseignements - Inscriptions : Ecole d'Architecture de Toulouse

83 rue Aristide Maillol - BP 1329 - 31106 Toulouse Cedex

tél : 05 62 11 50 50 - e-mail : eat@toulouse.archi.fr

ACTUALISATION DES FORMATIONS DES COORDONNATEURS SPS**RAPPEL**

Pour conserver le bénéfice de votre attestation de compétence de plus de 5 ans jusqu'en juin 2004, vous devez vous inscrire, dès maintenant, à une formation d'actualisation auprès d'un organisme de formation agréé (art. R 238-36-2 art. 11).

Stage d'actualisation de la formation de niveau 1 : 5 jours

Session 12 : 11 & 12 mars 2004 et 24, 25 & 26 mars 2004

Stage d'actualisation de la formation de niveau 2 : 5 jours

Session 21 : 12 & 13 février 2004 et 25, 26 & 27 février 2004

Session 22 : 8 & 9 avril 2004 et 21, 22 & 23 avril 2004

Montant de la formation : 1100 € net de taxes

Organisme des formations : MC Formation à Blagnac

MC Formation est partenaire du Pôle Régional Midi-Pyrénées de compétences en Formation Continue.

Ces formations s'intègrent dans le cadre de la formation professionnelle

Renseignements - Inscriptions : MC Formation

3 rue des Charrons - 31700 Blagnac

tél : 05 61 15 79 93 - fax : 05 61 15 79 92

site : www.mcformation.com - e-mail : mc.formation@wanadoo.fr

FORMATION

PÔLE RÉGIONAL DE FORMATION
MIDI-PYRÉNÉES

1 « L'architecte et la haute qualité environnementale »

RAPPEL

Stage de longue durée (28 jours sur l'année 2004)

L'architecture « solaire » ou « bioclimatique » popularisée à la suite du premier choc pétrolier était axée essentiellement sur les économies d'énergie. L'évolution des idées et du concept de développement durable durant les années 80 et 90, amène à une notion plus globalisante faisant intervenir, outre les implications du secteur bâtiment sur la santé, la gestion des différentes étapes de vie du bâtiment (chantier, occupation, rénovation, déconstruction) tant en termes de besoins (en matériaux et énergie) que de construction. On parle alors de « bâtiment vert » ou dans le contexte français de « bâtiment à haute qualité environnementale ». Cette dénomination est aujourd'hui largement utilisée notamment par la maîtrise d'ouvrage qui y fait de plus en plus référence au niveau de la programmation. Dans ce contexte, il est nécessaire que les architectes, quel que soit leur mode d'intervention, puissent mettre à jour leurs connaissances sur ce sujet.

Le véritable enjeu d'une démarche de qualité environnementale réside dans la prise en compte de la qualité environnementale comme valeur ajoutée plus que dans l'optimisation des critères environnementaux. En effet, cette prise en compte doit faire partie intégrante du processus de conception, au risque de ne voir abordées les cibles environnementales que comme une couche de contraintes supplémentaires.

Objectifs

- _appréhender les enjeux actuels de la HQE
- _permettre de mesurer les implications de la prise en compte des objectifs de la HQE dans les réponses aux appels d'offre de la maîtrise d'ouvrage
- _approfondir la connaissance des acteurs concernés, des différentes approches, des normes et réglementations concernées
- _être en mesure d'évaluer la nécessité de faire appel à d'autres compétences et de les solliciter de façon efficace

Contenu et dates

module 1 : enjeux et cadre d'intervention	16 et 17 janvier 2004
module 2 : analyse du contexte	6 et 7 février - 27 et 28 février
module 3 : confort et maîtrise des ambiances	19 et 20 mars - 23 et 24 avril - 14 mai
module 4 : ressources et nuisances	15 mai - 4 et 5 juin - 24 et 25 juin
module 5 : outils et méthodes d'aide à la conception	16 et 17 juillet - 15 au 19 septembre (voyage d'étude international)
module 6 : maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre	1 et 2 octobre - 22 et 23 octobre
	19 et 20 novembre
	+ journée du 10 décembre : évaluation des travaux de fin de stage

L'évaluation positive de fin de stage donne lieu à délivrance d'un certificat de formation spécialisée délivré conjointement par la Dapa et l'Eat.

Formateur

Laboratoire Greco (Groupe de Recherche Environnement Conception)
Contact pédagogique : Pierre Fernandez, directeur du Laboratoire Greco
tél : 05 62 11 50 44 - fax : 05 62 11 50 49
e-mail : pierre.fernandez@toulouse.archi.fr

Lieu

Centre Interprofessionnel de la Formation Continue de l'Architecture (CIFCA)
Ecole d'architecture de Toulouse - 83, rue Aristide Maillol
BP 1329 - 31106 TOULOUSE Cedex 1
tél : 05 62 11 50 50 - fax : 05 62 11 50 99

Renseignements

Annie Montovany ou Yves-Marie Fuchs (CIFCA)
tél : 05 62 11 50 63 ou 05 62 11 49 12 - fax : 05 62 11 50 99

Prix

2 300 euros net de taxes à régler à l'inscription par trois chèques, l'un de 800 euros, les deux autres de 750 euros. Ils seront respectivement encaissés à l'ouverture du stage, fin mars et fin mai.

Une prise en charge des frais de formation, à hauteur de 750 euros, peut être demandée auprès de l'OPCA-PL (salariés) ou du FIF-PL (professions libérales).

Faire acte de candidature auprès du CROAMP (fax : 05 34 31 26 69 ou e-mail : croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr), le nombre de places étant limité.

LES MARCHÉS PRIVÉS : QUELS
HONORAIRES POUR QUEL TRAVAIL ?

Contexte et motifs

Le mode de calcul des honoraires d'architectes est depuis longtemps basé sur un calcul en pourcentage sur le montant des travaux.

Cette méthode d'évaluation possède un seul avantage : c'est sa simplicité. Elle n'a par ailleurs que des inconvénients, le principal étant d'être coupé de toutes les réalités de la gestion de l'entreprise que constitue toute agence, même unipersonnelle. Cette entreprise fonctionne avec les règles du marché. Elle s'insère dans un environnement économique rigoureux, où la concurrence impose des estimations fiables et un contrôle sérieux des prix de revient. La négociation rendue obligatoire par cette concurrence portera toujours chez les architectes sur les capacités et les compétences et les références. Nous savons aussi que la négociation des honoraires est souvent capitale. Nous sommes pratiquement les seuls à négocier des rabais en pourcentage calculés sur des honoraires en pourcentages ! Nous n'avons ainsi aucune justification économique à opposer à nos interlocuteurs. Nous ne connaissons pas nous-même la limite en dessous de laquelle nous allons travailler à perte. La façon rationnelle d'établir un prix est de connaître les composantes des produits en qualité, prix unitaire, prix total. Cette nouvelle façon de penser le calcul de l'honoraire suppose en corollaire une définition précise des missions qui entrent dans la composition de notre produit, des modalités de son élaboration, des exigences et engagements réciproques qui constituent le contrat d'Architecte.

Objectifs

_Prendre conscience que notre agence est une entreprise. / Quantifier notre matière première : le temps. / Calculer le coût de notre matière première. / Calculer les honoraires. / Rédiger et conclure le contrat.

Contenu et démarche

L'agence est une entreprise :

La production de services : notion de produit. / Le carnet de commandes. / La clientèle, la publicité. / La sous-traitance. / Les fournisseurs.

Quantification du temps :

Le temps, la compétence, l'expérience, la qualification, et leur mise à jour constante : les revues, les congrès et colloques professionnels, la documentation, les échantillons, la formation continue, ...

Le calcul du coût de notre matière première

La matière première temps. / Qu'est-ce que l'heure facturable ? / Le calcul simplifié, utilisation des tableaux de l'Ordre.

Le calcul de l'honoraire

Comment évaluer sa production ? / Le calcul d'honoraire au temps à passer.

Mettre en phase le travail à fournir (le contrat) avec la demande du client

Le droit des contrats. / Les responsabilités.

L'obligation déontologique et les mentions obligatoires :

- _Les parties et la mission.
- _Le coût et les modalités de paiement
- _La fin du contrat et l'assurance

Préciser et protéger notre prestation :

édaction du contrat type de l'Ordre des Architectes en matière de marchés privés.

Public et débouchés

Architectes travaillant seuls ou en agence.

Durée et date

Vendredi 30 janvier 2004

Prix

130 € net de taxes.

Formateur et contact

Jean Nouvel Architecte DPLG, Expert près la cour d'Appel de Toulouse, enseignant à l'École d'Architecture de Toulouse. Président honoraire du Conseil de l'Ordre des Architectes.

Contact pédagogique

Jean Nouvel, architecte DPLG, École d'Architecture de Toulouse
tél : 05 61 44 01 90 - fax : 05 61 44 01 44 - jean.nouvel@bigfoot.com

Lieu

Centre Interprofessionnel de la Formation Continue de l'Architecture (CIFCA)
SIRET 193 101 508 / 00011 - N° d'existence 73.31.P0020.31
École d'Architecture de Toulouse
83, rue Aristide Maillol - BP 1329 - 31106 Toulouse Cédex 1

Renseignements

Cellule Formation Continue du CIFCA / EAT
cifca@toulouse.archi.fr - annie.montovany@toulouse.archi.fr - yves.fuchs@toulouse.archi.fr
tél : 05 62 11 50 63 - 05 62 11 50 49 12 - fax : 05 62 11 50 99

Inscriptions

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
11, boulevard des Récollets « Le Belvédère » - 31078 TOULOUSE Cédex 4
tél : 05 34 31 26 66 - fax : 05 34 31 26 69
email : CROAMP@wanadoo.fr



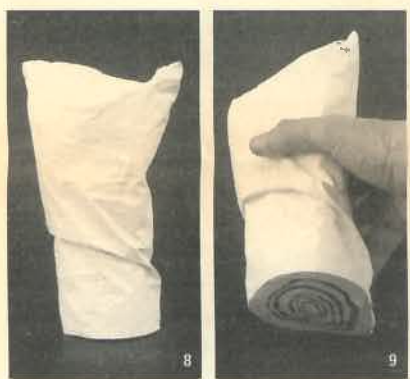
RETOUR SUR... LES XVII^e REN

« L'ARCHITECTURE AU QUOTIDIEN »



Quand j'ai imaginé cet objet, je ne souhaitais pas imposer une œuvre « nouvelle » dans le décorum des coupes et des médailles, j'ai pensé que c'était l'occasion de réfléchir à ma position d'artiste, une position de passeur, de transmetteur. Cet objet énigmatique, intimement lié à mes gestes d'artiste, est là pour dévoiler les travaux primés dans la perspective de nouveaux enjeux pour l'architecture.

Le procédé de l'empreinte a figé la forme d'un sachet plastique recouvrant un autre objet. D'habitude en mouvement permanent, aérien, la poche en plastique a été travaillée de façon à maintenir un équilibre entre ce qui se passe à l'intérieur et ce qui vient de l'extérieur. Dessous, là où la forme staffée devrait révéler un creux, on trouve une surface pleine composée de formes incluses les unes dans les autres,



alternant un matériau dur, un matériau mou, à la manière d'une poupée gigogne. L'objet est rempli et se referme ainsi sur lui-même, cachant une partie de son secret dans des circonvolutions concentriques dont le dessin, nécessairement lié à la forme, fait référence à l'organisation complexe du vivant.

Cependant, la grande précision du procédé de l'empreinte ne vient pas seulement servir la forme, à laquelle on peut substituer la forme du trophée suivant, puisque chacun d'entre eux est une œuvre originale. Ici l'objet est en forme de question. Comme le pli marque et structure sa surface, la réponse de l'architecte s'inscrit dans les méandres de la pensée contemporaine, dans le corpus toujours renouvelé de la construction actuelle.



« Ma pensée me dit où je suis mais elle ne me dit pas où je vais. » disait Francis Picabia.

Philippe POUPET
Artiste

Les 17^e Rendez-Vous de l'Architecture se sont tenus les 27 et 28 novembre dernier au Centre de Congrès Diagora Labège. En clôture de la « Semaine de l'Architecture en Midi-Pyrénées », ces deux journées de rencontres professionnelles organisées par l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture ont été notamment l'occasion, de présenter les résultats de la deuxième édition du **Prix Architecture Midi-Pyrénées**. Présidé par **Jesús Alonso Sáinz**, Doyen et Président du Col-legi d'Arquitectes de Catalunya, le jury Européen a jugé parmi **114 projets au total**, de la qualité et de la vitalité de la production architecturale de ces deux dernières années en Midi-Pyrénées.

L'organisation biennale de « Prix d'Architecture » constitue aujourd'hui dans plusieurs pays, de magnifiques événements culturels et professionnels. Ces biennales sont des instruments intelligents, à multiples objectifs, essentiels à l'exercice de notre profession. Ils sont destinés également aux autres partenaires qui interviennent dans le secteur de l'édification, spécialement les maîtres d'ouvrage publics et privés et pour la société en général.

Peu d'opportunités nous sont offertes, à nous architectes dans l'exercice de notre profession, de mettre en avant le niveau de qualité de notre production architecturale. Les « Prix » nous en donnent l'occasion. Les architectes sont ainsi reconnus professionnellement, par « la sélection », par « la mention », ou bien par « le prix ». Une fois connue l'opinion du jury, les « Prix » constituent une excellente opportunité pour les responsables politiques de la maîtrise d'ouvrage publique, pour réfléchir sur les architectures ou les aménagements urbains qu'ils sont en train de réaliser.

Pour la Société Civile, les agents et les citoyens, les « Prix » constituent un moyen très indiqué pour persévérer dans la recherche d'une opinion de plus en plus qualifiée sur la bonne architecture et sa qualité. Celle-là bien entendue d'après l'évaluation de la capacité de réponse efficace de chaque intervention aux problèmes quotidiens de l'individu, du milieu urbain, du territoire et du paysage. Il s'agit bien de la fonction sociale de l'Architecture, celle que doivent exercer nos organisations professionnelles : veiller à la qualité architecturale et promouvoir sa diffusion dans la Société.

A mon sens, les « Prix d'Architecture », comme celui de Midi-Pyrénées, contribuent très activement à la réalisation de tous ces objectifs.

Cette deuxième édition a supposé, une véritable consolidation de l'évènement, lequel nous a permis de montrer grâce à la vitalité et l'excellence de nombreuses opérations, ce que les architectes peuvent faire pour améliorer les binômes architecture-ville et territoire-paysage.

Jesús Alonso Sáinz

Doyen-Président de l'Ordre des Architectes de Catalogne
Président du Jury du Prix Architecture 2003



COMPOSITION DU JURY DU PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES 2003

Président du Jury :

Jesús ALONSO SAINZ, Doyen-Président de l'Ordre des Architectes de Catalogne

Jan C. BASSENGE, Architecte, Président du Comité de Concours du Collège de Berlin.

Jocelyne BLASER, Responsable du Pôle de modernisation des entreprises, Direction Régionale de l'Équipement.

Lionel DUNET, Architecte, Membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Daniel ESTEVEZ, Président du Conseil d'Administration de l'École d'Architecture de Toulouse

Danièle FEUILLETTE, Architecte, Trésorière du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Limousin

Jean-Bernard GILLES, Responsable Régional de la rédaction du Moniteur

Annick HAIRABEDIAN, Architecte, Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Marie-Christine LORIERIS, Rédactrice en chef de « Techniques et Architecture »

Jean-Paul MATHEN, Architecte, Président de l'Association des architectes du Brabant Wallon

Raphaël MELIS, Architecte, Prix de la première œuvre du Moniteur

Philippe MOREAU, Conseiller pour l'architecture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées

Philippe PIEUX, Directeur du CAUE 82, représentant de l'URCAUE

Jean-Paul PORCHON, Architecte conseil, Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées

Bernard SALAUZE, Architecte, Trésorier du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Languedoc - Roussillon

Michel TRONCIN, Directeur Général de PRAGMA

Jean-Louis VIOLEAU, Sociologue

Stefano ZIRONI, Président du Collège des Architectes de Bologne

PHOTOS :

INAUGURATION DES 17^e RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE, LE 27 NOV. 2003

1/de gauche à droite : Joseph Almudever, Président du CROAMP - Jean-Manuel Puig, Président de la Mamp - Jeanne Etori, Vice Présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées - Jean Daniel Cotonat, Adjoint au Maire, Mairie de Toulouse.

SOIREE DU PRIX ARCHITECTURE, LE 27 NOV. 2003

2/Prestations de serment des jeunes Architectes

3/José Fuses, Architecte Catalan, Parrain de la promotion 2003

4/Martin Malvy, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées et Jean Manuel Puig, Président de la Maison de l'Architecture - signature de la convention

8,9 & 10/Trophées du Prix architecture 2003, réalisés par l'artiste Philippe Poupet

A L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE LE 3 OCT. 2003

5/Les 18 membres du Jury

6 & 7/Reflexion et délibération du jury

DEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE

RESULTATS

DU PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES

2003

Catégorie LIEUX DE TRAVAIL

lauréat



OPÉRATION :
CENTRE D'ESSAIS AÉRONAUTIQUES
DE TOULOUSE À BALMA (31)

Architectes :
Reine Sagnes et Jean-Marie Pettes

Maître d'ouvrage :
Ministère de la Défense - D.D.E 31

mention

OPÉRATION :
BÂTIMENT ADMINISTRATIF DU LYCÉE
AGRICOLE À AUZEVILLE (31)

Architectes :
Philippe Guilbert et Christophe Cousy

Maître d'ouvrage :
Conseil Régional Midi-Pyrénées



Catégorie LIEUX D'ENSEIGNEMENT

lauréat



OPÉRATION :
LYCÉE L'OUSTAL À MONTASTRUC
LA CONSEILLÈRE (31)

Architectes :
Marc Laurens et Pierre Loustau

Maître d'ouvrage :
Association l'Oustal

mentions

OPÉRATION :
RESTRUCTURATION
DE L'INTERNAT
DU LYCÉE BAGATELLE
À ST GAUDENS (31)

Architectes :
Marc Laurens
et Pierre Loustau

Maître d'ouvrage :
Conseil Régional
Midi-Pyrénées - Cogemip



OPÉRATION :
EXTENSION DU
COLLÈGE DU PLANTAUREL
AU MAS D'AZIL (09)

Architectes :
Joseph Almudever
et Christian Lefebvre

Maître d'ouvrage :
Conseil Général de l'Ariège





OPÉRATION :
29 PAVILLONS À CAHORS (46)

Architectes :
Laurent Gouwy - Alain Grima - Jean-Luc Rames
et Patrice Bosc - Michel Montal

Maître d'ouvrage :
OPDHLM du Lot



Catégorie **HABITAT INDIVIDUEL**

lauréat



OPÉRATION :
MAISON INDIVIDUELLE
À FRENEUSE (78)

Architectes :
Sarl Puig-Pujol Architectures
(Jean-Manuel Puig - Guillaume Pujol)

Maîtres d'ouvrage :
M. Pierre Boulanger
et Mme Dany Elion

mentions

OPÉRATION :
MAISON INDIVIDUELLE
À TOULOUSE (31)

Architectes :
Selarl BCP Architectes
(Patrice Chabbert -
Guillaume Brogini -
Christian Pagès)

Maître d'ouvrage :
privé



OPÉRATION :
MAISON INDIVIDUELLE
À MONTAUBAN (82)

Architectes :
Jean-François Raspaud et
Pascal Thouron

Maître d'ouvrage :
Privé



OPÉRATION :
MAISON INDIVIDUELLE
À TOULOUSE (31)

Architecte :
Fabrice Ginocchio

Maîtres d'ouvrage :
M. et Mme Pon



Catégorie **AMÉNAGEMENTS URBAINS**

lauréat



OPÉRATION :
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA BARBACANE ET CRÉATION
DU JARDIN DU PÈLERIN À LAUZERTE (82)

Architecte :
Tony Rouillard

Maître d'ouvrage :
Commune de Lauzerte

Espace 2020/2021/2022/2023/2024/2025/2026/2027/2028/2029/2030/2031/2032/2033/2034/2035/2036/2037/2038/2039/2040/2041/2042/2043/2044/2045/2046/2047/2048/2049/2050/2051/2052/2053/2054/2055/2056/2057/2058/2059/2060/2061/2062/2063/2064/2065/2066/2067/2068/2069/2070/2071/2072/2073/2074/2075/2076/2077/2078/2079/2080/2081/2082/2083/2084/2085/2086/2087/2088/2089/2090/2091/2092/2093/2094/2095/2096/2097/2098/2099/2100



CONFÉRENCE « LE PROGRAMME CONSTELLATION »

Par Alain Garès, Directeur de la SEM Blagnac Constellation.

La décision prise par Airbus Industries de choisir Toulouse-Blagnac comme site d'assemblage du futur gros porteur A380 a donné le signal de départ d'une opération de développement d'ampleur considérable, qui va transformer tout le secteur nord-ouest de l'agglomération toulousaine. Cette opération a déjà donné lieu à révision du Schéma directeur de l'agglomération toulousaine. Elle s'articule autour de trois ZAC représentant à terme une surface totale de plus de 600 ha. L'ensemble de ces trois ZAC est désigné sous le nom de *Programme Constellation*.

Les opérations d'aménagement

AéroConstellation

AéroConstellation est la zone d'activités proprement dite, qui permet l'accueil d'Airbus et d'autres entreprises. Créée en deux phases dans le cours de l'année 2001, cette ZAC occupe 270 ha au total sur les communes de Blagnac et Cornebarrieu. Une extension de 100 à 150 ha sera possible sur la commune d'Aussonne. Une DUP pour réserves foncières a été mise en place à cet effet.

AéroConstellation accueille les halls de montage de l'A 380 et les diverses activités qui leur sont directement liées (50 ha de terrains, 2000 emplois en 2007-2008 et jusqu'à 3000 emplois à terme) ainsi que les ateliers de maintenance d'Air France actuellement installés à Montaudran (8 ha de terrains, 650 emplois). Un centre technique installé par Elyo assure la production d'électricité et de chaleur (cogénération), d'air comprimé et d'eau pressurisée. La réalisation de la station d'approvisionnement en carburant a été confiée à Exxon. Il restera, après la libération de terrains encore occupés, une trentaine d'hectares supplémentaires disponibles pour d'autres entreprises liées à l'activité d'Airbus, ou à la construction et à la maintenance aéronautique.

Par ailleurs, un appel d'offre pour la réalisation d'un centre d'accueil (hôtel 4*, centre de conférences et de congrès, résidence hôtelière, etc.) a été lancé et devrait permettre de réaliser cet équipement pour 2006.

Au total, l'investissement privé sur le site devrait approcher 800 M€. La caractéristique principale de la zone AéroConstellation est de bénéficier d'infrastructures lourdes spécifiques, et notamment de l'accès direct aux pistes de l'aéroport par deux taxiways qui passeront au dessus de la RD 901, dénivelée à cet effet. A ce titre, elle sera réservée aux entreprises dont l'activité consiste réellement à travailler sur des avions et nécessite donc cet accès aéroportuaire. L'extension prévue sur Aussonne répondra aux mêmes caractéristiques (accès par taxiway avec dénivellement de la RD 963). Une zone destinée à des activités plus courantes est à l'étude sur Cornebarrieu, au voisinage d'AéroConstellation. D'autre part, des aménagements paysagers relativement importants sont prévus sur la zone. Enfin, sa certification ISO 14001 (norme de gestion environnementale) est en cours.

Les bâtiments principaux seront terminés fin 2003. L'assemblage proprement dit commencera en mars 2004. Le premier A380 volera début 2005, et les premières livraisons sont programmées au printemps 2006. Le bâtiment d'Air France Industrie sera terminé et mis en service à la fin de l'année 2003.

L'importance et la complexité de l'opération ont conduit à adopter un montage particulier, qui consiste à distinguer deux parties dans les travaux à réaliser :

« Le bilan de la ZAC proprement dite prend en charge les aménagements « classiques » d'une zone d'activité : voiries ordinaires, assainissement, éclairage, etc... Ces travaux représentent 33,3 M€, pour un total de bilan de 58,4 M€.

« Les équipements spécifiques à la vocation d'AéroConstellation (taxiways, parkings avion, galeries techniques, aire d'essais moteur), dits « Equipements d'intérêt général » (EIG), sont réalisés par le Grand Toulouse. Leur coût est de 69,2 M€. Ils sont loués sur une longue durée (40 ans) à une association des usagers de la zone, qui en répartit la charge entre ses adhérents au prorata de leur utilisation.

La ZAC Andromède

Située de l'autre côté de la RD 902 par rapport à AéroConstellation, cette zone couvre 200 ha sur les communes de Blagnac et Beauzelle. Elle regroupera 2 500 à 3000 logements, des activités tertiaires (80 000 m² SHON), ainsi que des commerces et des services de proximité. Des espaces verts très importants seront aménagés, avec un ensemble d'installations sportives et de loisirs, sur 70 ha au total (base de loisirs de Pinot-Barricou). Divers équipements sont également prévus (écoles, équipements pour la petite enfance, résidences pour personnes âgées), ainsi que le lycée de Blagnac, réalisé par le Conseil Régional, qui ouvrira à la rentrée 2004. Andromède sera desservie par un transport en commun en site propre (ligne E), raccordé sur le métro de Toulouse.

La ZAC a été créée en septembre 2001 et est inscrite dans les PLU de Blagnac et Beauzelle, approuvés fin 2001. Les acquisitions foncières sont commencées (environ 60 % des terrains ont été acquis à ce jour).

Une étude d'urbanisme plus avancée, sous forme de marchés de définition simultanés, a été lancée fin 2002. Les équipes en compétition sont les suivantes :

« Christian Devillers - Sites et cités - OGI

« Treuttel - Garcias - Treuttel - Coplan

« Ellipse (Loïc Josse) - Laverne - Gazeau - OGI

Cette étude a été menée avec une participation importante des élus et des techniciens des communes concernées, et a également donné lieu à une large concertation avec les professionnels.



Le choix de l'équipe lauréate sera fait en janvier 2004.

La commercialisation des terrains commencera à la mi-2004. Le démarrage opérationnel de la ZAC interviendra en 2005, et les premiers habitants arriveront en 2006.

Les types d'habitat prévus sur cette ZAC devraient permettre de couvrir, en quantité et en diversité, une partie de la demande de logement dans ce secteur, qui est déjà forte et devrait évidemment augmenter encore de façon considérable du fait des emplois directement et indirectement créés. Elle comprendra de l'habitat collectif, semi-collectif (individuel groupé) et individuel. La part prévue pour le logement social est de 20 %.

La ZAC Monges-Croix du Sud

Située sur la commune de Cornebarrieu, elle porte sur 57 ha et sera essentiellement consacrée à l'habitat (650 à 900 logements prévus). Elle comprendra également un certain nombre d'équipements publics, ainsi que quelques commerces et services.

Située dans un environnement naturel privilégié, cette zone apportera aux besoins de logement une réponse moins urbaine qu'Andromède. Elle présentera néanmoins une répartition diversifiée des types d'habitat, de l'individuel au collectif, et comprendra également 20 % de logement social.

De même, elle fait l'objet de marchés de définition simultanés, avec les équipes suivantes :

« Bruno Fortier - Frédéric Bonnet - M. Bonnet - Cité Services (Suez)

« Urbane - Ph. Villien - SETI

« Fabre et Speller - Th. Fougères - Anouk Debarre - SETEC

Cette étude a été menée conjointement avec celle d'Andromède, une partie de la réflexion étant commune aux deux opérations. Le calendrier est le même : le choix doit intervenir en janvier 2004, et la commercialisation des terrains pourra démarrer à la mi-2004. Les travaux commenceront en 2005, pour accueillir les premiers habitants en 2006.

La voirie

Ces opérations entraînent également de très importants aménagements routiers.

Les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général au titre d'AéroConstellation représentent un investissement d'environ de 50 M€ : déplacement et dénivellation de la RD 901, augmentation de capacité et création d'un échangeur pour la RD 902). D'autres travaux routiers sont prévus ultérieurement mais non programmés (RD 963, prolongement de la RD 902).

L'Etat, pour sa part, réalise l'itinéraire à grand gabarit (RN 224) qui va permettre d'amener sur le site les tronçons de fuselage et les ailes de l'A380 fabriqués dans les autres usines européennes



d'Airbus, après un acheminement par mer jusqu'à Bordeaux, puis par barge fluviale de Bordeaux à Langon. Il sera en service dès le début de l'année 2004. Le financement de ces travaux, dont le montant s'élève à 171 M€, est partagé entre l'Etat (43%) et Airbus (57%, pour les équipements qui lui sont spécifiques : pistes dédiées, aires de stationnement, etc...).

Le montage opérationnel

La réalisation de la zone AéroConstellation a fait l'objet d'un protocole d'engagement signé le 27 septembre 1999 entre l'Etat et les collectivités territoriales concernées (SIVOM Blagnac Constellation, Communauté d'agglomération, Département, Région). C'est cet accord qui a permis le lancement effectif du projet et, en définitive, a rendu possible la décision d'Airbus de localiser son unité d'assemblage à Toulouse.

Lancées par le SIVOM en 2000, les trois ZAC sont entrées dans les compétences de la Communauté d'agglomération du grand Toulouse au 1.1.2001. Celle-ci a décidé de les réaliser dans le cadre de conventions publiques d'aménagement.

Pour assurer la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions, un groupement constitué par la SETOMIP et la SEM de Blagnac Constellation a été mis en place. Une convention de groupement a été conclue, prévoyant la répartition des tâches entre les deux organismes. C'est la SEM de Blagnac Constellation qui est le mandataire de ce groupement.

Un pilotage commun est assuré au sein du groupement, de façon à veiller à la bonne coordination des opérations.

Une convention publique d'aménagement a été passée par la CAGT avec la SETOMIP pour AéroConstellation, et un mandat lui a été confié pour la réalisation des équipements d'intérêt général (taxiways, etc...). Un groupement de maîtrise d'ouvrage a été mis en place entre la SETOMIP et le Grand Toulouse pour assurer la réalisation de cet ensemble.

La réalisation des ZAC Andromède et Monges-Croix du Sud est confiée à la SEM de Blagnac Constellation dans le cadre de conventions publiques d'aménagement. Celle-ci est également chargée d'étudier, dans le cadre d'un mandat, la zone verte de Pinot-Barricou, située dans la ZAC Andromède et réalisée par le Grand Toulouse. Comme pour AéroConstellation, l'ensemble de l'opération constitué par Andromède et la zone de Pinot-Barricou fait l'objet d'un groupement de maîtrise d'ouvrage.

La ZAC Monges-Croix du Sud comprend aussi une zone verte centrale destinée à être réalisée par le SIVOM Blagnac Constellation, qui regroupe les six communes du secteur. De la même façon que pour les autres zones, l'aménagement de cet ensemble fait l'objet d'un groupement de maîtrise d'ouvrage entre la SEM Blagnac Constellation et le SIVOM Blagnac Constellation.

La SEM Blagnac Constellation assure aussi en mandat la reconstruction des autres équipements sportifs et de loisirs du centre de Pinot, qui occupaient initialement les terrains vendus à Airbus. Ces équipements sont relocalisés à Blagnac ou sur d'autres communes de l'agglomération toulousaine.

Enfin, le Conseil Régional de Midi - Pyrénées, qui est l'un des partenaires initiaux de l'opération mais n'assume pas de maîtrise d'ouvrage directe dans sa réalisation, participe à son financement sous forme de concours aux dépenses des autres collectivités. Sa contribution est de 15 M€.



LA QUALITÉ DE L'HABITAT EN ATTENTE DE PROJET URBAIN

Sollicités par la commission logement de l'AMO Midi-Pyrénées et Le Moniteur, élus, aménageurs et promoteurs, architectes, chercheurs, représentants d'associations, ont planché sur l'épineuse question « **Quelle politique urbaine pour quelle qualité d'habitat ?** » (1). L'occasion de remettre en perspective la politique urbaine d'aujourd'hui, mais aussi d'envisager la place des acteurs concernés par celle-ci. De nombreux points de convergence semblent aujourd'hui les rassembler, ce qui n'exclut pas, toutefois, des oppositions d'intérêt... et de culture. Un constat est apparu généralement partagé par les intervenants présents lors de ce colloque : celui des nuisances d'un étalement urbain qui, paradoxalement, aura sans doute fait changer la ville de dimension mais sans pour autant produire de la ville.

■ L'étalement : témoin en « négatif » de l'échelle urbaine

Adossé à une logique exclusivement résidentielle, ce témoin « en négatif » des relations qui lient urbanité et qualité de l'habitat, mais aussi du changement d'échelle de la ville à l'agglomération, se situe globalement à l'opposé de l'idée de « ville durable ».

Les exposés des élus des communautés d'agglomération de Bordeaux - Elisabeth Touton - mais aussi de Toulouse - Jean-Luc Moudenc - confirmaient le diagnostic et indiquaient que les pouvoirs publics se mobilisent pour changer la donne. À Toulouse, un volontarisme nouveau se traduit par un certain retour à une densité, le souhait de rééquilibrer les rapports entre logement social et logement libre, entre locatif et accession à la propriété. À Bordeaux, l'un des aspects clés du PLH portera sur une reprise du centre urbain - articulant les objectifs de l'habitat, du confort urbain, de la qualité de vie, de l'attractivité économique et culturelle

■ Quelques notions clés pour un projet urbain

Mais, au-delà d'une préoccupation relative à ce seul aspect, c'est bien la question de l'articulation de la qualité de l'habitat à un projet urbain qui aura fait l'objet principal de la réflexion abordée ici. À l'évidence, ce projet doit être orienté par des principes - tels que mixité sociale, fonctionnelle, densité - et leur interrelation, en regard, selon l'expression de Philippe Panerai, d'une « ville devenue hétérogène ». Les propos de Jean-Louis Subileau, Elisabeth Touton, Philippe Panerai et Rémy Feredj illustraient particulièrement l'aspect mixité fonctionnelle et le travail sur les circulations et transports dans un registre désormais multi-modal. L'idée aura été aussi communément exprimée que la mixité sociale, devant s'exprimer dans le résidentiel, est un enjeu d'autant plus central qu'il renvoie à l'idée d'une ville porteuse des valeurs de la démocratie. De ce point de vue, on aura vu que la réhabilitation des centres anciens, eux-mêmes désagrégés plus ou moins partiellement par l'étalement, est à la fois nécessaire et problématique. Marie-Christine Jaillet et Aminata Koné stigmatisaient ainsi des problèmes d'accessibilité sociale, le risque d'un retour à la « gentrification » et d'exclusion des ménages à revenu modeste ou même moyen.

Question d'économie et de redistribution de ressources donc, mais aussi de réponse urbanistique et architecturale à des attentes nouvelles de la population - désir d'habiter un « lieu », préférence pour l'entre soi affinitaire, aspiration à plus de sécurité et de confort, option pour une mobilité spatiale et temporelle. Autant d'éléments qui, faute d'être pris en compte, conduiraient à préférer le pavillonnaire au risque d'accroître les inerties à l'œuvre. Constatant, toutefois, qu'il existe une demande, que les promoteurs savent identifier, de retour au centre ville, Jean-Louis Subileau notait que la tendance peut être inversée et que la mixité doit être envisagée « non plus comme un absolu mais comme une juxtaposition de populations ». Il indiquait aussi, en écho à Philippe Panerai, que la réponse à ces attentes renvoie à un changement de représentation de la centralité : pour l'un comme l'autre, il s'agit désormais de raisonner sur la possibilité de plusieurs centres urbains. Quant à la densité, support éventuel de cette mixité, ce dernier rappellera qu'elle n'est pas mécaniquement liée à une hauteur du bâti et, qu'en tout état de cause, son manque est à la fois gérable dans l'espace et dans le temps.

■ La mise en œuvre du projet urbain : outils et leviers

Du fait de l'hétérogénéité du matériau de la ville contemporaine, le projet urbain n'en demande sans doute que plus de volontarisme des pouvoirs publics. Ceci d'autant qu'il doit s'exprimer très finement, en relation avec les spécificités du territoire mais aussi des logiques d'acteurs.

Adossé à des prescriptions réglementaires (SCOT, PLH, PDU...) qui agissent en même temps comme obligation à faire et possibilité de qualifier le projet - en témoignaient les exemples de Bordeaux et Toulouse - ce volontarisme a pour levier opérationnel clé une maîtrise du foncier. Option que Jean-Luc Moudenc avouait avoir « souhaité offensive » dans le contexte toulousain. « Spécialistes » de la question, Jean-Louis Subileau et Rémy Feredj remarquaient toutefois que celui-ci ne peut être désinvesti de sa vocation à une « rentabilité » - à la fois matérielle et imaginée - pour les opérateurs ; une rentabilité heureusement négociable dans la mesure où un bon projet peut précisément générer une valorisation des terrains à ce double niveau.

■ Une dynamique qui doit être partagée

C'était rappeler que, si le projet urbain doit être de son initiative ou du moins porté par l'élu - du maire - il ne saurait aboutir sans une légitimation et des options partagées par l'ensemble des acteurs - professionnels et population.

Une problématique qui renvoie à l'implication de populations de plus en plus offensives, via des associations relais, au point de perturber le processus démocratique de décision et, surtout, de peser sur le déroulement du projet, y compris en sa phase concrète dernière. Quoique, d'un avis commun, la concertation de la population soit nécessaire, la marge d'expression à offrir aux associations restera discutée : entre la position restrictive d'un Rémy Feredj (« les faire riper vers la sphère de la conception »), celle plus large de Jean-Luc Moudenc (les consulter sur la programmation et le projet architectural) et d'Aminata Koné (au nom de « l'expertise citoyenne ») ou celle plus pragmatique de Philippe Panerai (leur participation aux jury de concours est instructive).

Du côté de la chaîne de la production, pour autant qu'une collaboration soit souhaitée, sa mise en œuvre est contrainte par le fait de logiques économiques et professionnelles encore mal comprises (Rémy Feredj) autant que par un décalage plus culturel (Philippe Panerai). L'assentiment à la qualité, souligneront ainsi Rémy Feredj et Jean-Louis Subileau pourrait passer l'imposition de concours à tous les promoteurs présents sur une opération, ce qui ouvrirait sur une « garantie d'innovation architecturale ». Une compétence architecturale que Philippe Panerai conçoit essentiellement dans le « dessin des espaces publics hiérarchisés, à la désignation en négatif des espaces constructibles ».

Un plaidoyer pour une moindre préoccupation en regard de la « référence esthétique » qui ne faisait pas nécessairement écho à Guy Hersant dans sa demande aux architectes de ne pas rompre avec une « tradition », une atmosphère spécifiquement toulousaine. L'exemple aura toutefois été donné, dans l'exposé de Michel Velly consacré aux Pays-Bas et Amsterdam, que de fortes contraintes urbaines associées à une grande liberté architecturale, contribuent à une réelle qualité urbaine. Non sans relation, précisément, avec une culture architecturale et urbanistique développée de longue date.

(1) Une retranscription plus détaillée de colloque et du débat avec la salle sera publiée dans la revue AMO à paraître au début février 2004.

La réflexion de la commission Logement

Depuis deux ans, la commission logement de l'AMO Midi-Pyrénées travaille à une réflexion sur la qualité du logement, menée à la fois à travers des visites sur le terrain et des rendez-vous de discussion, de débat et d'échange. Tel le colloque organisé le 28 novembre à l'occasion de la Semaine de l'architecture en Midi-Pyrénées, en collaboration avec le journal Le Moniteur. Animé par Frédéric Lenne (AMC Le Moniteur), le débat voyait intervenir successivement : Elisabeth Touton, (élue en charge du Logement à Bordeaux), Jean-Louis Subileau (urbaniste), Marie-Christine Jaillet (sociologue, Centre interuniversitaire d'études urbaines), Aminata Koné (présidente de la Confédération nationale des familles), Philippe Panerai (urbaniste), Rémy Feredj (promoteur, SEDP / RATP), Michel Velly (architecte, enseignant à l'école d'architecture de Nantes). Guy Hersant (ancien élu chargé de l'urbanisme à la ville de Toulouse) et Jean-luc Moudenc (élu du Grand Toulouse et adjoint au maire de Toulouse) ont donné une vision en « contrepoint » sur la situation locale.

Un débat, très animé, avec la salle, a également permis de creuser certains aspects de la réflexion proposée.



COLLOQUE AMO « QUELLE POLITIQUE URBAINE POUR QUELLE QUALITÉ D'HABITAT » LE 28 NOVEMBRE 2003

1/ **Reine Sagnes**, Architecte, Présidente de l'association AMO

2/ **Table ronde « stratégies urbaines »**

De gauche à droite : **Aminata Koné**, Présidente de la Confédération nationale des familles - **Marie-Christine Jaillet**, Chercheuse, Directrice du centre interdisciplinaire de Recherche - **Jean-Louis Subileau**, Urbaniste, Grand Prix de l'Urbanisme 2001- **Elisabeth Touton**, Architecte, Conseillère municipale déléguée au logement, Conseillère de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la politique de la ville et de l'habitat - **Frédéric Lenne**, Directeur d'AMC - le Moniteur Architecture.

3/ **Aminata Koné**, **Marie-Christine Jaillet**, **Jean-Louis Subileau**, **Elisabeth Touton**.

4/ **Guy Hersant**, Président du Conseil de développement de l'agglomération toulousaine- **Frédéric Lenne**.



5/ **Table ronde « créer de la qualité »**

De gauche à droite : **Philippe Panerai**, Architecte urbaniste - **Rémy Feredj**, Directeur de la SDEP, Délégué du directeur du département du patrimoine à la RATP - **Michel Velly**, Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Nantes - **Frédéric Lenne**, Directeur d'AMC- le Moniteur Architecture

6/ **Philippe Panerai** - **Rémy Feredj** - **Michel Velly**.

7/ **Jean-Luc Moudenc**, Vice Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

Le reportage photos des Rendez Vous de l'Architecture a été réalisé par "Les Yeux Carrés".

ABONNEMENT

Bulletin d'abonnement (10 numéros/an)

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

e-mail :

Professionnels 20 €

Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) 10 €

(Le règlement de l'abonnement est à effectuer par chèque et à retourner à :
Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 11, boulevard des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4)

PLAN LIBRE

Le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées
Mensuel

A l'initiative de la Maison de l'Architecture
de Midi-Pyrénées

Avec le soutien du Conseil Régional
Midi-Pyrénées
et du Club des partenaires de la Maison
de l'Architecture: I Concept, Knauff.

Société d'édition : Première Réponse
272, Route de Launaguet 31200 Toulouse
Tél : 05 34 40 60 32 - Fax : 05 34 40 69 31
Dépôt légal à parution
Registre du commerce: RCSB 414 832 089
N° commission paritaire : 1204 T 82517

Gérant - directeur de la publication : André Gérôme Gallego

Directeur de l'information : Joseph Almudever

Rédacteur en chef : Jean-Manuel Puig

Secrétaire de rédaction : Pierre-Louis Taillandier

Comité de rédaction : Nathalie Bruyère, Thierry Chabbert,
Marylène Kerlovéou, Dominique Perset, Gérard Ringon,
Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret, Philippe Vigneu.

Ont participé à ce numéro : Alain Garès, Pierre Yves Monin
(agence lexies), Philippe Poupet, Jesus Alonzo Sainz,
"Les Yeux Carrés".

Informations Cahier de l'Ordre : Huguette Sié

Coordination : Aurélie Bayol.

Graphisme : Guillaume Chavanne, Emmanuelle Campdoras.

Pages centrales : Bernard Catllar.

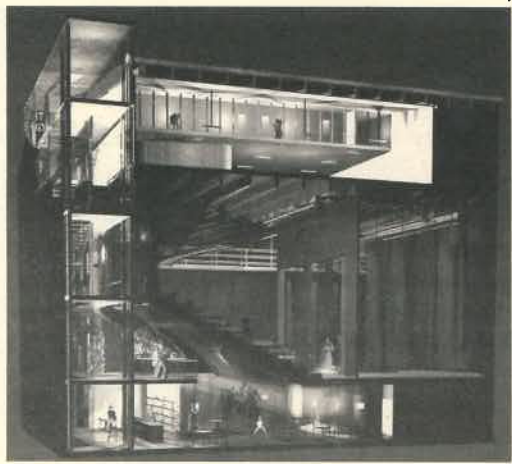
Impression : SRI

Pour écrire dans Plan Libre :
contactez la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées
11, boulevard des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4
Tél : 05 61 53 19 89 - Fax : 05 34 31 26 69
e-mail : ma-mp@wanadoo.fr

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont
spontanément remis.



CONCOURS



1



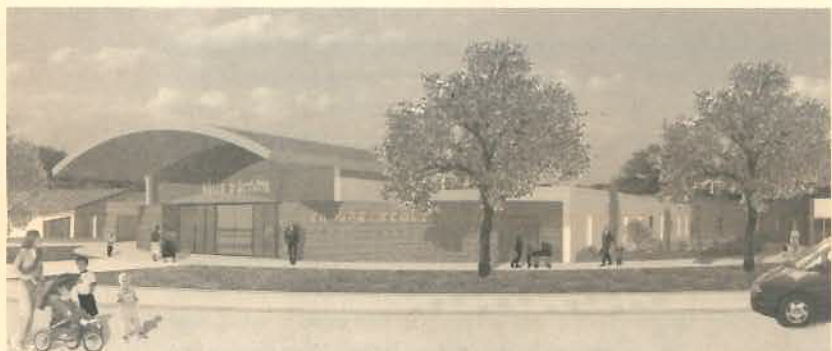
2



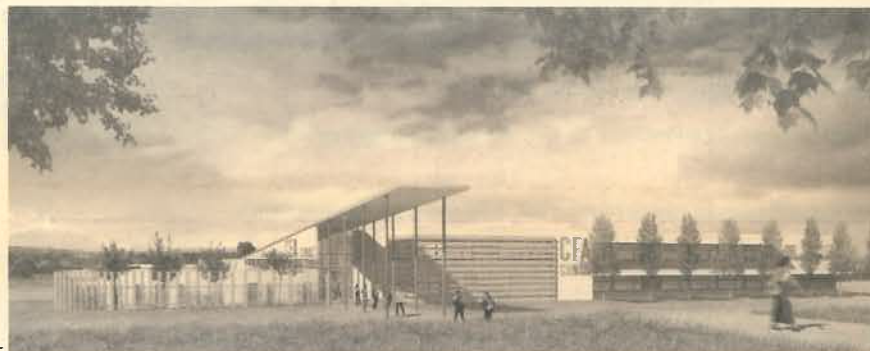
5



3



4



6

Type	Opération	Maitre d'ouvrage	Equipes retenues	Equipes lauréates
Ref.	Construction d'un radar météo sur la commune de Montclar (12)	Météo France		Jean-Christophe Salvan/ Scp Laconde - Levesque - Ravel/ Hervé Basset/ Inse Bet/ Jean-Pierre Vigier (économiste)
Ref.	Réhabilitation d'un immeuble de bureaux, rue François Mazenq, à Rodez (12)	Conseil Général 12		François Bédruce/ Cetec (bet structure) Betso (Bet fluides)/ Roland Dejean (économiste)
Ref.	Création d'un atelier relais pour l'entreprise "Causse Gantier" en réhabilitation d'une partie de la friche industrielle Guibert, avenue Gambetta, à Millau (12)	Communauté de Communes de Millau Grands Causses		Wilmotte & Associés SA (75)
Ref.	Construction d'environ 27 logements sur le site des anciens terrains JOB à Toulouse (1ère tranche) (31)	Opac Toulouse		Eurl Archigriff/ GT Ingénierie
Ref.	Construction d'environ 40 logements sur la ZAC des Ponts Jumeaux à Toulouse (2ème tranche) (31)	Opac Toulouse		Jean-Pierre Fournier/ Ingénierie Studio
Esq. 1	Réhabilitation du Théâtre de la Digue à Toulouse (31)	Drac Midi-Pyrénées	1 Sarl Atelier d'architecture King - Kong Five (33)/ Duck Sceno (scénographe)/ Ingerop Sud-Ouest (Bet)/ IDB (acoustique) 2 Eurl Flint (33)/ Jérémie Harter/ Changement d'Idées (scénographe)/ ETI (bet)/ OTH (Bet) 3 Didier Onde (75)/ Véronique Joffre/ Steec (bet)/ Ingerop Sud-Ouest (Bet)/ Ouez Ingenierie (Bet)/ Caydumeux (acoustique)	Sarl Atelier d'architecture King - Kong Five (33) Duck Sceno (scénographe)/ Ingerop Sud-Ouest (Bet)/ IDB (acoustique)
Ref.	Aménagement du Quartier du Gers à Colomiers (31)	Mairie de Colomiers		Louis Canizarès/ Bet Dumons/ Julie Poirer
Esq. 2	Extension de l'externat suite à la montée des effectifs au Lycée Henri-Matisse de Cugnaux (31)	Conseil Régional Midi-Pyrénées	1 Daniel Baudet/ Gilbert Pédra 2 Sarl 360° 3 Selafa de Hoym de Marien/ Inse/ Ifecc 4 Alain Bayle/ Valérie Noailles/ François Arcangéli	Selafa de Hoym de Marien/ Inse/ Ifecc
Esq. 3	Création d'un service de long séjour d'une capacité de 100 lits au Centre Hospitalier de Gaillac (81)	Centre Hospitalier de Gaillac	1 Joseph Almudever/ Christian Lefebvre/ Sotec Ingénierie 2 Christian Astruc/ Pascal Anglès/ Serige 3 Scp de Santi - Zoppis/ Jean Pairvin/ Elisabeth Fouquet/ Ingénierie Studio	Christian Astruc/ Pascal Anglès/ Serige
Esq. 4	Réalisation d'une école maternelle avec cantine, crèche, centre de loisirs, école primaire à Rabastens (81)	Mairie de Rabastens	1 Bernard Saillol (24) 2 Lucien Calestroupat 3 Sarl Raynal - Ruffat	Sarl Raynal - Ruffat
Esq. 5	Réalisation de la Maison Multimédia à la Fac d'Albi (81)	Conseil Général 81	1 Scp Brunerie - Irissou/ Marie-Thérèse Cayzac-Bénézech/ Serige 2 Daniel Hermet/ Selafa de Hoym de Marien/ Bateco/ Beterem 3 Scp Terlaud - Pirovano - Hurtevent/ Selarl Jacques Escourrou/ Etb/ Projetud/ Terrell & Maurette	Scp Brunerie - Irissou/ Marie-Thérèse Cayzac-Bénézech/ Serige
Esq. 6	Construction d'un Centre de Formation d'Apprentissage à Cunac (81)	Chambre des Métiers du Tarn	1 Scp Guilhem - Guilhem/ Sarl Atelier Sauvagé - Harter/ Befs/ Etb 2 Scp Guy & Pascal Sabatier/ Scp Cirque - Dargassies/ Betom/ Faurie 3 Philippe Collet/ Scp Espagno - Milani/ Beterem	Scp Guy & Pascal Sabatier/ Scp Cirque Dargassies/ Betom/ Faurie
Ref.	Construction d'un multiple rural à Bessens (82)	Mairie de Bessens		Michel Seran

ERRATUM Dans le dernier numéro de Plan Libre, une erreur s'est glissée dans la composition de l'équipe lauréate du concours ci-dessous, il fallait lire :

Esq.	Aménagement du bâtiment de la Halle comprenant le réaménagement de l'espace communal et la création d'une médiathèque à Lourdes (65)	Mairie de Lourdes	1 Atelier 14 (Eric Lacoste)/ Jacques Leccia (64) 2 Sarl W Architectures (Bernard et Raphaël Voinchet) 3 François Guibert (33)	Atelier 14 (Eric Lacoste)/ Jacques Leccia (64)
------	--	-------------------	---	--

Le JOURNAL Toulousain

Un autre accent pour l'information régionale

272, route de launaguet - 31200 Toulouse
Tél. 05 34 40 60 32 - j.toulousain@premiere-reponse.com

FONSORBES

CADRE EXCEPTIONNEL

Villa T4 individuelle
de 90 m² habitable



Plain pied

Entièrement carrelée

Terrain clos et engazonné

129 721 € (850 914 F)

IMMOBILIÈRE INVESTISSEMENT

05.34.25.92.80.

www.immo-investissement.com



SARL

TIRAGES DE PLANS
PHOTOCOPIES
TRACÉS INFORMATIQUES
COULEURS TOUS FORMATS
TRAITEMENTS DES D.C.E.

**Une équipe
à votre service !**

39, boulevard Pierre et Marie Curie
(angle rue Négrenays)

31200 TOULOUSE

TÉL. 05 34 40 26 70 - FAX 05 34 40 26 75

E. mail : larepro.marielle@wanadoo.fr

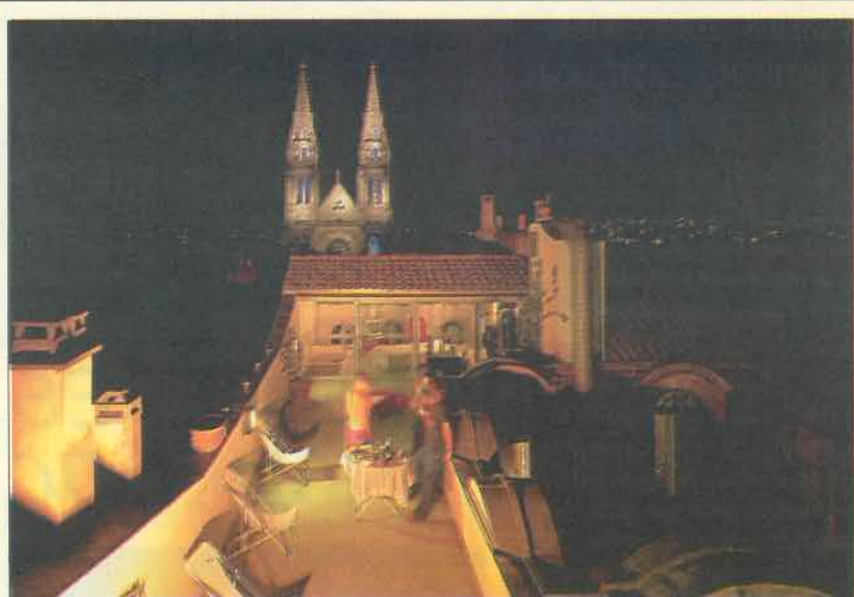
Alice, Céline, Lucie, Marielle et Morad, encouragés par le chant de Pimprenelle sont à votre service...

SARL 3P



- RENOVIATION
- PEINTURE & PAPIER PEINT
- MACONNERIE
- ISOLATION

- Tél. 05.34.42.07.13 / 06.07.13.17.86 -



arnaud Saint-Germès

PHOTOGRAPHE

a...

✉ : 203, av. de Fronton - 31200 Toulouse

☎ : 05.61.57.46.04

✉ : arnaud.saint-germes@wanadoo.fr

ENTREPRISES - FOURNISSEURS - ENTREPRISES - FOURNISSEUR

Adresses utiles à retenir



GOMEZ CARRELAGES
- Distributeur PORCELANOSA -

FAÏENCE - CARRELAGES - SANITAIRES -
ROBINETTERIE - MEUBLES DE BAIN -
HYDROMASSAGE - SPAS - PARQUET

L'ATELIER
FAÇONNAGE MARBRE ET GRANIT
Réalisation sur mesure
PLAN VASQUE ET CUISINE
Escalier marbre / granit / granito

harmonie des matières

EXPOSITIONS ET DEPOTS
LABÈGE 2011, route de Baziège - 31670 LABÈGE
Tél. : 05 61 39 14 14 - FAX : 05 61 39 13 54
COLOMIERS 7, rue Marie Curie - 31770 COLOMIERS
Tél. : 05 34 36 14 14 - FAX : 05 34 36 14 10
contact@gomez-carrelages.fr - www.gomez-carrelages.fr




GARISO

Négoce spécialisé de la distribution

Plafonds : Fibre - Laine minérale - Métal - Plâtre
Bois et Fabrications spéciales
Isolations : Acoustique - Thermique - Laine de Roche
Laine de verre - Fibralith
Cloisons : Modulaires Bureaux - Paysage - Plâtre
et Doublage - Plancher pour bureaux et Salles informatiques.

GARONNE ISOLATION
6, rue Colomies Z.I. Thibaud - 31100 TOULOUSE
Tél. 05 34 60 24 80 ■ Fax 05 61 41 34 88

Le Spécialiste des plafonds et de l'aménagement intérieur



Luminaires VOLTEX

LUMINAIRES 102 quai de Tounis 31000 TOULOUSE TEL. 05 61 52 08 77 Fax. 05 61 25 18 80
MOBILIER 8 rue du Canard 31000 TOULOUSE Tel. 05 61 25 64 37 Fax. 05 61 25 86 65



www.logiciels-graphiques.com

Toute l'actualité sur les solutions graphiques, destinée aux professionnels du bâtiment.

Pour un habitat sain et de qualité respectueux de l'Homme, de sa santé et de son environnement



Les écoproduits

- Isolation naturelle
- Revêtements de sols
- Traitement du bois
- Peintures, lasures
- Glacis, décoration
- Chaux, pigments
- Enduits, badigeons
- Matériaux "terre"

Le Clos du loup - RN 88 - 31180 Rouffiac Tolosan
Tél 05 61 09 18 06 - Fax 05 61 09 17 82
Port. 06 80 01 33 77 - Mail : terradecor@aol.com



DAIKIN
Climatisation et Chauffage

CREDIT AGRICOLE Villeneuve Tolosane

Le confort !

Autonomie et indépendance de chaque local en mode chauffage ou rafraîchissement.

Système VRV récupération

Renseignements sur la climatisation
Agence Daikin Toulouse - Thierry Perez
05.61.00.98.70



LES PÉPINIÈRES DU LANGUEDOC

Réalisation de Parcs
Bureau d'études
Pépinières
Arrosage intégré



13, Chemin de la Bouriette - Saint Martin du Touch - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 49 21 71 - Fax : 05 61 31 83 65

Fabien LABORDE



Tapissier Décorateur

Une équipe de tapissiers à votre écoute pour la réalisation de vos projets. D'après vos croquis, nous fabriquons du mobilier et réalisons des canapés contemporains sur dessins d'architecte. Une matériauthèque est à votre disposition au sein de votre show-room de la rue Roquelaine, vous permettant de venir choisir et concevoir les projets de vos clients avec l'appui de professionnels.

30, rue Roquelaine
31000 Toulouse

Tél. : 05.62.73.35.35
Mob. : 06.13.50.32.05
Fax : 05.62.73.35.36